



Administration communale Redange/Attert

VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Redange/Attert se propose d'engager pour les besoins de la maison relais à Redange/Attert :

Un auxiliaire de vie (m/f) à raison de 30 heures/semaine à partir du 1^{er} janvier 2022 pour le remplacement d'un congé parental de 6 mois

Un ou plusieurs remplaçants éducatifs (m/f) pour des remplacements occasionnels

Les engagements se font sous le statut de salarié(e) à tâche intellectuelle conformément à la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (CCT SAS).

Profil souhaité :

- être détenteur du diplôme d'auxiliaire de vie et de l'autorisation à exercer cette profession au Luxembourg (pour le remplacement du congé parental);
- avoir de l'expérience dans l'éducation, l'animation ou l'accompagnement d'enfants ou disposer d'un brevet d'animation (pour les remplaçants)
- avoir le sens de l'initiative et de l'esprit d'équipe ;
- être motivé et flexible ;
- savoir s'exprimer et communiquer en luxembourgeois avec les enfants.

Missions :

- encadrement d'un groupe d'enfants pendant l'accueil, l'heure des repas, les devoirs à domicile, le temps des loisirs ;
- organisation des loisirs ;
- rangement des locaux.

Pièces à joindre :

- un extrait de l'acte de naissance ;
- une copie de la carte identité ou du passeport ;
- un extrait récent du casier judiciaire (bulletins 3 et 5) ;
- une notice biographique ;
- une copie des diplômes et certificats d'études ;
- une copie de la carte de légitimation (sécurité sociale) ;
- une photo d'identité récente ;
- un certificat d'affiliation du Centre commun de la sécurité sociale.

Les demandes écrites munies des pièces à l'appui sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Redange/Attert, B.P. 8, L-8501 REDANGE/ATTERT, pour le **6 décembre 2021 au plus tard.**

Une première sélection sera faite sur base des dossiers, les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter la responsable de la maison relais, sous le numéro de téléphone 621 269 618.

Redange/Attert, le 18 novembre 2021.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins